1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM MX JUNIOR

www.ffmoto.org

Date de début : **04/05/2013** Date de fin : **05/05/2013** N° d'inscription FFM : **576**

Lieu : **Circuit Jacky Grenier Route de Châtellerault 86300 Chauvigny**

Moto-Club : **CHAUVINOIS** N° d'affiliation : **1925**

Nom de l'Organisateur Technique : **M. DUPONT Joel**

Adresse : **18 et 20 rue du Planty 86300 CHAUVIGNY**

e-mail : **jo.dupont22@orange.fr** Téléphone : **06.73.00.61.84**

Site Internet : **www.motoclub-chauvinois.fr**

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	**Mr GIRAULT**	Licence N° **158996**
Délégué FFM (Président du Jury)	**Mr LEGOUEZ**	Licence N° **015182**
1er Membre du Jury	**Mr LAFONT**	Licence N° **014161**
2ème Membre du Jury	**Mr VIMPIERRE**	Licence N° **024042**
Commissaire technique responsable	**Mr TISON**	Licence N° **023092**
Responsable du chronométrage	**Mme SEGOUIN**	Licence N° **022141**
Responsable du parc coureurs	**Mr MOTHEAU Patrick**	Licence N° **017886**

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIE

Jurnior :

Age .....De 13 ans à 17 ans
Licences .....NCA / NJ3 / Inter Jeune
Cylindrée 125cc 2T
Plaques .....Numéro blanc sur fond noir

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	75 €	6e	30 €	11e	20 €	16e	10 €
2e	66 €	7e	28 €	12e	18 €	17e	8 €
3e	60 €	8e	26 €	13e	16 €	[illegible]	6 €
4e	54 €	9e	24 €	14e	14 €	19e	[illegible]
5e	48 €	10e	22 €	15e	12 €	20e	[illegible]

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Ramembert 75011 PARIS 01 49 23 77 00

F.F.M. LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES Le Bertramière 79500 SAINT-LEGER de MAHIMIER

08 MARS 2013

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ..... **Docteur AUBRY Philippe**
Nombre de secouristes..... **12**
Hôpital le plus proche..... **Châtellerault**
Nombre d'ambulances **2**
Temps de trajet (en mn)..... **20 mn**

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit ..... **Jacky Grenier**
Ville la plus proche..... **Chauvigny**
Coordonnées GPS ..... **Latitude : 46.571149 - Longitude : 0.6440709**

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur **1723.00**
Largeur de la grille de départ..... **35.00**
Nombre de poste de Commissaires de piste..... **20**
Largeur minimum **8.00**
Longueur de la ligne droite de départ..... **86.00**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ..... **42** Motos
Capacité en manche ... **42** Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

EPREUVE FFM N° 576
VISA LMPC N° 38-13
ST-LEGER de la MARTINIERE 5 mars 2013

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N° 13/0268
Date : le 19/02/2013	Date : le 6.3.13	Date : le 21/03/2013
Signature : Moto Club CHAUVINOIS 86300 CHAUVIGNY Tél. : 05 49 46 96 68 ou Tél. : 05 49 56 59 52	Signature : LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES 79500 SAINT-MARTIN-LA-MARTINIERE	Signature : FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

MOTO CLUB CHAUVINOIS

CHAUVIGNY jeune depuis 10 siècles — YACCO — FFM Fédération Française de Motocyclisme — FFM 1913-2013 • 100 ANS DE PASSION Fédération Française de Motocyclisme

REGLEMENT PARTICULIER

Catégories admises	:	Championnat de France Junior, Championnat de ligue MX Elite &125cc, & 125cc, Championnat Minimes-Cadets 85cc et trophée Educatifs 65-85cc
Numéro de la manifestation	:	576
Date	:	4 et 5 mai 2013
Lieu de la manifestation	:	CHAUVIGNY

ORGANISATEUR :
Nom du club : MOTO CLUB CHAUVINOIS (ligue N° 12)
Adresse : 18 et 20 rue du Planty - 86300 CHAUVIGNY -

N° tél. : 05.49.46.96.68. ou 05.49.46.35.66.
N° fax : 05.49.56.49.43.
N° tél. circuit : 05.49.88.36.04.

ACCES :
Autoroute : A10 Sortie Poitiers Route Nationale 151 direction Châteauroux
Ville la plus proche Chauvigny à 2. km du circuit direction Châtellerault.

PARCOURS :
Nom : JACKY GRENIER
Longueur de la piste : 1723.00 mètres
Largeur de la piste : 8.00 mètres

SECRETARIAT DE LA MANIFESTATION :
Nom : DA SILVA Florence
Adresse : 58 rue de Chantegrioux - 86300 CHAUVIGNY-
N° Tél. : 05.49.56.59.52.
N° fax : 05.49.53.58.64.
N° portable : 06.11.79.40.28.

F.F.M. La Bertramière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE LIGUE MOTOCYCL/STE POITOU-CHARENTES

OFFICIELS :

- Délégué Junior : Mr. LEGOUEZ	Licence n° 015182
- Délégué de ligue : Mme NICOLAS	Licence n° 024042
- Responsable chronométrage : Mme SEGOUIN	Licence n° 022141
- Chronométreur : Mr. BONNEMOY	Licence n° 064048
- Chronométreur : Mme BONNEMOY	Licence n° 064049
- Responsable transpondeur : M. SEGOUIN	Licence n° 103635
- Directeur de course : Mr. GIRAULT	Licence n° 158996
- Commissaire sportif 1 : Mr. GEORGET	Licence n° 011372
- Commissaire sportif 2 : Mr. LAFONT	Licence n° 014161
- Commissaire sportif 3 : Mr. VIMPIERRE	Licence n° 024042
- Commissaire sportif 4 : Mr. AUPY	Licence n° 046538
- Responsable technique FFM : Mr. TISON Serge	Licence n° 023092
- Responsable technique Ligue: Mr. CLERGEREAU	Licence n° 158995

- **Commissaires de piste :** Mesdames et Messieurs les commissaires de piste officielle.

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

La compétition est organisée conformément au code sportif de la FFM, aux prescriptions de la CMC, au Règlement Général Motocross et aux règles particulières du Championnat de France.

CONTROLE ADMINISTRATIF : Le vendredi 3 mai de 16h00 à 20H30
Le samedi 04 mai à partir de 7h30 à 20h30 et le dimanche 05 mai à 7h00

Le jour de l'épreuve les participants et les officiels doivent présenter leur licence valable pour l'année en cours (les licenciés étant assurés en individuel accident corporel par leur fédération). Ainsi tout coureur sans licence n'est pas assuré.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront arriver à la FFM. 20 jours avant la date de la manifestation (cachet de la poste faisant foi). Pour les catégories ligue MX ELITE & 125, Minimes-Cadets 85cc et Educatif 65-85cc au délégué de ligue Poitou-Charentes de chaque Championnat **20 jours avant la date de la manifestation accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros et d'un droit d'engagement de 18.00 € + 10.00 € de transpondeur soit 28.00 € pour la catégorie MX ELITE & 125. Pour la catégorie éducative un chèque de caution de 30 euros et un droit d'engagement de 10.00 € + 10.00 € de transpondeur soit 20.00 €. Pour la catégorie Minimes Cadets 85cc un chèque de caution de 50 euros et un droit d'engagement de 18 € + 10 € de transpondeur soit 28 €.**

Nombre d'engagés : 42 MX Elite & 125 A, 35 Educatifs 65 cm³ et 35 Educatifs 85 cm³, 42 Minimes-Cadets
Engagés aux qualifications 100 en championnat de France Junior

ASSURANCES :

AMV ASSURANCES 33735 BORDEAUX CEDEX 9

CONTROLE TECHNIQUE :

Le samedi 04 mai de 9h00 à 13h00 pour la catégorie Championnat de France Junior et 85 cm³ Minimes Cadets et de 15h00 à 18h00 pour les catégories MX ELITE & 125cc,éducatifs 65cc-85cc .Le dimanche 05 mai de 7h15 à 8h30 pour les catégories MX ELITE & 125cc,éducatifs 65cc-85cc.

ENTRAINEMENTS ET COURSES :

Voir horaires ci-joint.

REMISE DES RECOMPENSES :

Le samedi 04 mai à 19h15 pour la catégorie Minimes-cadets 85cc
Pour la catégorie Educatif remise des prix après leur dernière course
Le dimanche 05 mai à 19h00 pour les autres catégories

RECLAMATIONS :

Les réclamations devront être formulées par écrit et remises au Directeur de course au plus tard 30 minutes après la proclamation des résultats, accompagnées de la somme de 76 Euros qui sera restituée au réclamant si le bien fondé de la réclamation est reconnue.

ACCUEIL DES PILOTES :

Le parc coureur sera ouvert à partir du vendredi 3 mai à 16h00 et fermera à 20h30, tout pilote arrivé après 20h30 devra stationner au parc spectateur pendant la nuit.

Le secrétariat sera ouvert le vendredi 3 mai de 16h00 à 20h30, le samedi 4 mai de 07h30 à 20h30 et le dimanche 5 mai à partir de 07h00

Il ne sera autorisé **qu'un seul véhicule par pilote** dans le parc coureur.

Des bracelets vous seront délivrés à votre arrivée moyennant trois bracelets par pilote, un pour le pilote, un accompagnateur et un panneauteur pour les catégories éducatives 65-85cc, MX Elite & 125 et Minimes-Cadets 85cc, pour la catégorie Championnat de France Junior cinq bracelets vous seront remis, la licence FFM (minimum LAP) pour les mécaniciens et panneauteurs pour l'obtention de leur laisser passer. **Les bracelets devront obligatoirement être mis dès votre arrivée**.

Une station de lavage sera mise à la disposition des pilotes, **aucun lavage moto ne sera toléré dans le parc coureur.**

Des plateaux repas pourront vous êtes servis pendant ces deux jours de manifestation.

L'utilisation de mini moto, vélo tout terrain, de trottinettes ou autres engins motorisés ou non de ce type est strictement interdite dans l'enceinte du parc pilote et public.

RESPONSABILITES :

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N°
Date le 27.02.13	**Date le** 6.3.13	**Date le** .....
Signature :	**Signature :** P. David	**Pour la Direction des Sports et de la Réglementation :**
Moto Club CHAUVINOIS 86300 CHAUVIGNY Tél. : 05 49 46 96 68 ou Tél. : 05 49 56 50 62	F.M. LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU CHARENTES La Bettamière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE	**Signature** FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 AV. Gustave Eiffel 75011 PARIS 01 49 23 77 00

HORAIRES DES COURSES

+40 pilotes junior

SAMEDI 04 MAI 2013

9 H 00 – 13 H 00	: Contrôle administratif et technique	
13 H 05 – 13 H 15	: Mise en place des commissaires de piste et des secours	
13 H 15 – 13 H 30	: 1ère SEANCE D'ESSAIS LIBRE MINIMES-CADETS	(15 mn)
13 H 40 – 14 H 00	: 1ère SEANCE D'ESSAIS LIBRE JUNIOR A	(20 mn)
14 H 05 – 14 H 25	: 1ère SEANCE D'ESSAIS LIBRE JUNIOR B	(20 mn)
14 H 30 – 14 H 45	: SEANCE D'ESSAIS CHRONO MINIMES-CADETS	(15 mn)
ENTRACT'		
15 H 00 – 15 H 20	: 2ème SEANCE D'ESSAIS LIBRE JUNIOR A	(20 mn)
15 H 25 – 15 H 45	: 2ème SEANCE D'ESSAIS LIBRE JUNIOR B	(20 mn)
15 H 50 – 16 H 10	: 1ère MANCHE MINIMES-CADETS	(15 mn+1tr)
ENTRACT'		
17 H 10 – 17 H 30	: 2ème MANCHE MINIMES-CADETS	(15 mn+1tr)
17 H 35 – 18 H 00	: QUALIFICATION JUNIOR A	(25 mn)
18 H 05 – 18 H 30	: QUALIFICATION JUNIOR B	(25 mn)
18 H 35 – 18 H 50	: 3ème MANCHE MINIMES-CADETS	(15 mn+1tr)

19 H 10 : REMISE DES PRIX MINIMES-CADETS

DIMANCHE 05 MAI 2013

7 H 15 – 8 H 30	: Contrôle administratif et technique	
8 H 20 – 8 H 30	: Mise en place des commissaires de piste et des secours	
8 H 30 – 8 H 45	: 1ère SEANCE D'ESSAI LIBRE LIGUE MX ELITE	(15 mn)
8 H 50 – 9 H 05	: 1ère SEANCE D'ESSAI LIBRE LIGUE 125	(15 mn)
9 H 15 – 9 H 25	: SEANCE D'ESSAIS EDUCATIFS 85cc	(10mn)
9 H 35 – 9 H 45	: SEANCE D'ESSAIS EDUCATIFS 65cc	(10mn)
9 H 55 – 10 H 00	: TEST DE DEPART JUNIOR	(5 mn)
10 H 00 – 10 H 25	: SEANCE D'ESSAI LIBRE JUNIOR	(25 mn)
ENTRACT'		
10 H 40 – 10 H 55	: SEANCE D'ESSAIS CHRONO LIGUE MX ELITE	(15 mn)
11 H 00 – 11 H 15	: SEANCE D'ESSAIS CHRONO LIGUE 125	(15 mn)
11 H 25 – 11 H 40	: 1ère MANCHE EDUCATIF 85cc	(8 mn +1tr)
11 H 45 – 12 H 00	: 1ère MANCHE EDUCATIF 65cc	(8 mn +1tr)
REPAS		
13 H 20 – 13 H 30	: Mise en place des commissaires de piste et des secours	
13 H 30 – 13 H 55	: 1ère MANCHE LIGUE 125	(20 mn +1tr)
14 H 00 – 14 H 25	: 1ère MANCHE LIGUE MX ELITE	(20 mn +1tr)
14 H 30 – 14 H 55	: 1ère MANCHE JUNIOR	(20 mn +2tr)
15 H 00 – 14 H 15	: 2ème MANCHE EDUCATIF 85cc	(8 mn +1tr)
15 H 20 – 15 H 35	: 2ème MANCHE EDUCATIF 65cc	(8 mn +1tr)

ENTRACT' ET REMISE DES RECOMPENSES EDUCATIFS

16 H 00 – 16 H 25	: 2ème MANCHE JUNIOR	(20mn +2tr)
16 H 30 - 16 H 55	: 2ème MANCHE LIGUE 125	(20 mn +1tr)
17 H 00 – 17 H 25	: 2ème MANCHE LIGUE MX ELITE	(20 mn +1tr)
ENTRACT'		
17 H 50 – 18 H 15	: 3ème MANCHE JUNIOR	(20mn +2tr)
18 H 20 – 18 H 45	: SUPER CHAMPIONNAT DE LIGUE	(20mn +1tr)

(Les 17 meilleurs pilotes des Championnats de Ligue MX Elite et 125)

19 H 00 : REMISE DES PRIX

F.F.M. LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES
La Bertramière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE

6.3.13

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS

F.F.M. La Bertramière N° 13 79500 SAINT-LEGER de la MARTINIERE LIGUE MOTOCYCLISTE POITOU-CHARENTES

: ambulances
: Point de secours
: Tremplin
: Plateau
: Grand Plateau
: Vélodrom
: Podium
: Tour de Contrôle
: Bâtiment, stand, buvette
: Bâtiment, pointage licences
: Sanitaires
: issue de secours (public)
: Extincteurs
: Commissaires

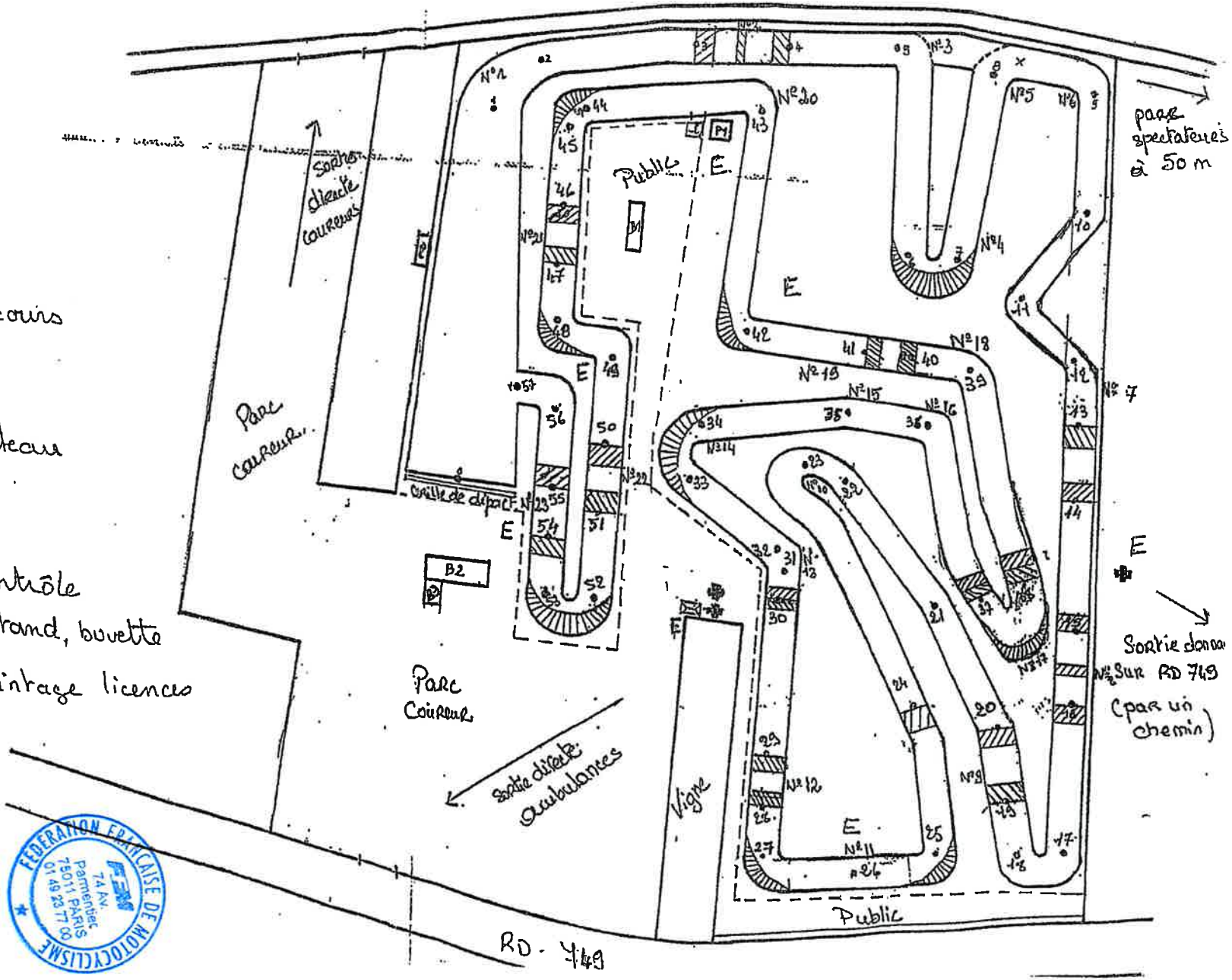

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00